

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2011

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2011 - (n° 3713)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 86 Rect.

présenté par

M. Borloo, M. Hénart, M. Bernard, M. Grenet, M. Jégo, M. Loos,
M. Reynier, M. Richard, M. Wojciechowski, M. Zumkeller, M. Abelin, M. Brindeau,
M. de Charette, M. Demilly, M. Dionis du Séjour, M. Lagarde, M. Préel,
M. Bernier, M. Daubresse, M. Decool, M. Favennec, M. Grand,
M. Huet, M. Jacquat, M. Luca, M. Marcon, M. Morel-A-l'Huissier, M. Pancher, M. Salen
et M. Couanau

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant :

I. – L'article 197 du code général des impôts est ainsi modifié :

1° Le sixième alinéa du I est complété par les mots : « et inférieure ou égale à 150 000 € ».

2° Après le même alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« – 46 % pour la fraction supérieure à 150 000 €. »

II. – Les I et II sont applicables à compter de l'imposition des revenus de l'année 2011.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'indispensable reprise de la maîtrise des comptes publics doit être socialement soutenable et ne peut être un facteur de réduction de la croissance et de fragilisation de la société. On peut tirer les leçons du plan d'austérité grec, qui semble conduire à une récession prévisible pour 2011 de 4,5% du PIB grec. C'est socialement inacceptable et inefficace en termes des comptes publics puisque cela réduira les rentrées fiscales. La croissance française elle-même pour le deuxième trimestre 2011 a été atone. Il faut donc s'attacher à la reconquête de la maîtrise des comptes publics par des recettes justes, équitables, et qui ne pèsent pas sur les ménages français et l'économie réelle.

Aussi, cet amendement a pour objet de créer une nouvelle tranche de l'impôt sur le revenu, avec un taux à 46%, pour la part des revenus supérieurs à 150 000 euros (par part fiscale). Cette mesure nous rapprocherait des anglais et des allemands, qui ont instauré des taux marginaux encore supérieurs mais sur des parts de revenus respectivement de 175 000 et 250 000 euros. Elle devrait rapporter un milliard d'euros par an.